

[Stationnement](#)

[Ville de Janzé](#)

Les parkings en centre-ville

Les Halles	53 places
Eglise	56 places
Champ de Foire	24 places
Le Chêne Jaune, rue Paul Painlevé	29 places
Le Chêne Jaune, boulevard Cahours	66 places
Gambetta	17 places
Place de la Mairie	20 places
Rue Nantaise	13 places
Amicale Laïque	20 places

La zone bleue

Afin de permettre la rotation des véhicules en limitant la durée de stationnement, une zone bleue est mise en place dans centre-ville. Sur tout le périmètre de la zone bleue, **un disque de stationnement est obligatoire.**

Du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h sauf les jours fériés

Durée maximum du stationnement : **1h30**

Défaut de disque ou dépassement d'horaire : amende de 35 €

Un problème de stationnement ?

Police municipale

02 99 47 64 75

[Nous contacter](#)

rgba(255,255,255,1)